



*Signataire : Raphaël Dunand*

*Date de dépôt : 29 août 2024*

## **Question écrite urgente**

### **Exportation des matériaux d'excavation : quelle est la réalité de 2020 ?**

Cette question s'inscrit dans le prolongement de l'article du journal *Le Temps* du 27 janvier 2024 concernant la gestion des matériaux d'excavation non pollués exportés en France voisine.

En 2020, selon l'étude Interreg VADEM (mandatée par le département du territoire), 2476 millions de tonnes de matériaux auraient été exportées au-delà de la frontière contre 1846 millions, selon le Pôle national des transferts transfrontaliers de déchets (PNTTD). Ce constat démontre une différence étonnante de 630 335 tonnes qui questionne la bonne traçabilité de ces déchets par le service de géologie, sols et déchets (GESDEC).

A cet égard, la justification de cet écart apportée par ledit département – à savoir une erreur de calcul – prêterait à sourire si cette quantité démesurée de matériaux exportés, depuis plusieurs années, ne mettait pas autant à mal l'environnement et l'économie genevoise. D'ailleurs, la Cour des comptes, elle-même, a rendu un rapport d'audit de 2017 qui recommande d'adapter la procédure de contrôle des exportations (n° 121). En tout état de cause, il apparaît relativement simple de chiffrer le nombre exact de tonnes qui partent pour l'étranger puisque le service susmentionné reçoit pour chaque exportateur concerné un dossier de notification indiquant, entre autres, la quantité exportée. Enfin, les autorités douanières disposent aussi de cette information facilement vérifiable puisque, pour chaque exportation, un formulaire est rempli et est conservé dans leurs bureaux.

Dans un contexte de mauvaise gestion des matériaux d'excavation, je me pose la question suivante :

***Quelle est la quantité de tonnes de matériaux exportée en France voisine, en 2020, selon les chiffres de l'Office fédéral des douanes ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.